

La Turquie autorise la France à utiliser son espace aérien dans la lutte contre l'État Islamique



Ankara, 5 décembre, (RHC-PL).-Le gouvernement turc a autorisé la France à utiliser son espace aérien pour les opérations contre le groupe terroriste État Islamique qui opère en Syrie.

Le gouvernement turc a donné cette autorisation à condition que les principes généraux fixés pour les pays membres de la coalition internationale contre le groupe extrémiste soient respectés.

La demande faite par Paris à la Turquie fait partie de la décision nationale et européenne de renforcer la lutte contre ce groupe terroriste qui a revendiqué les attentats du 13 novembre dernier.



Radio Habana Cuba